

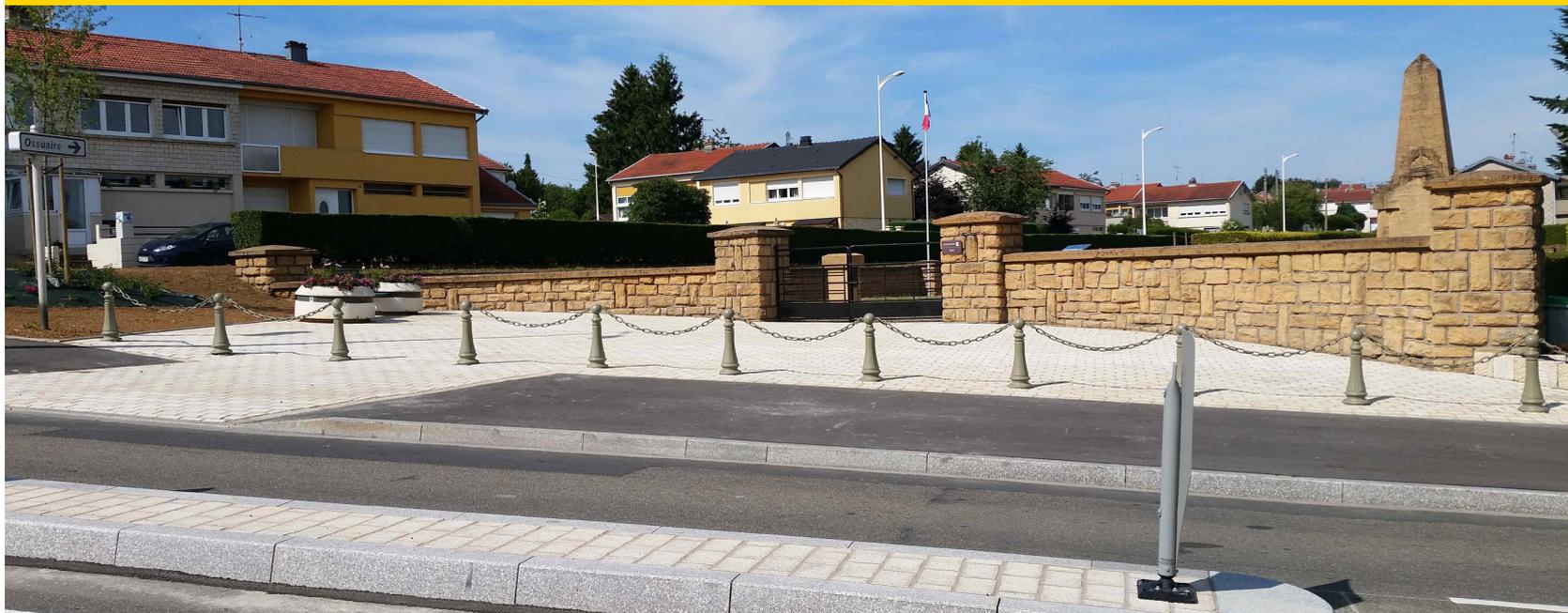


# LEXY

## notre ville



Bulletin Municipal de la Commune de Lexy . Juillet 2015



Chères Lexéennes,  
Chers Lexéens,

4 millions d'euros d'investissement  
en 2015 !

LEXY, nul ne peut le nier, est  
en mouvement. Ces 4 millions  
constituent le record absolu  
d'engagement de travaux  
programmés sur un an par notre  
petite commune.

4 millions pour 3 300 habitants !  
A titre indicatif et sans jugement  
aucun, sachez que LONGWY avec  
ses près de 15 000 habitants va  
dégager 1,5 million de travaux...

Toutes nos énergies sont  
mobilisées pour maintenant  
réaliser pleinement toutes les  
actions budgétées et ainsi encore  
conforter la belle image de notre  
petite ville à travers la réhabilitation  
lourde de certaines rues, à travers

de grosses opérations d'entretien  
de nos bâtiments intégrant en  
particulier un important volet  
d'économies d'énergies, à travers  
aussi tout l'accompagnement  
que nous apportons au monde  
économique pour placer les  
investisseurs dans les meilleurs  
desseins de dynamisation de  
leur activité et donc de création  
d'emploi.

A travers encore le lancement  
du gros projet commercial des  
Maragolles.

6 ans d'efforts récompensés : nous  
y sommes.

A travers enfin un certain nombre  
d'études que nous venons de  
lancer pour définir avec des  
professionnels reconnus le  
centre-ville du LEXY de demain,  
le parc municipal de demain,  
la mairie de demain et toute la  
réflexion à venir sur l'organisation

des flux de circulation.

Notre assise financière, a priori  
confortée par la garantie de  
nouvelles recettes locales qui  
viendront effacer une partie des  
baisses de dotations lourdes  
de l'Etat, nous autorise dès  
aujourd'hui à être ambitieux, déjà,  
pour 2016.

Et la Commission des Travaux  
travaille en conséquence pour  
concocter d'autres actions  
programmées dans notre  
engagement électoral de mars  
2014. Fidèlement !

Je vous souhaite, à toutes et à  
tous, de profiter pleinement de la  
période estivale.

**Gérard ALLIERI**



### Mairie de Lexy

2b rue de Longwy  
54720 LEXY

Tél. : 03 82 23 31 09

Fax : 03 82 23 55 84

commune.de.lexy@mairielexy.fr

### Ouverture au public

Lundi, mercredi, vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de LEXY fait partie de  
la Communauté de Communes de  
l'Agglomération de LONGWY  
(CCAL)

Ville placée sous vidéo  
surveillance



La commune de Lexy  
s'engage dans une  
démarche écologique  
en imprimant  
désormais votre  
bulletin municipal sur  
un papier 100% recyclé.



## A savoir

### Emprunts toxiques

Plusieurs collectivités locales, territoriales et autres structures hospitalières ont contracté des emprunts à taux révisable basé sur le Franc Suisse.

Cette monnaie, du fait des autorités helvétiques, est restée longtemps stable; celles-ci, récemment, pour des raisons qui les concernent, ont laissé flotter leur monnaie qui s'est appréciée en forte hausse sur les marchés financiers.

Mécaniquement, les intérêts des emprunts souscrits dans ce cadre ont subi une augmentation de 30% environ. De ce fait, les contrats de prêts vont être soumis à une revalorisation importante, ce qui va poser, pour certaines de ces collectivités, de gros problèmes au niveau de leur budget de fonctionnement.

Ce n'est pas le cas de la Commune de LEXY qui, vigilante, n'a contracté aucun emprunt de ce type.

### Subventions aux associations

Contrairement à certaines communes environnantes qui commencent à baisser les subventions versées aux associations, notre volonté forte, dans le cadre du budget 2015, a été de les maintenir au même niveau global que celles versées en 2014.

**Le monde associatif mérite notre pleine reconnaissance !!!**

## Travaux

### Rue Joffre

Embellissement et sécurisation ont été les critères de définition des travaux qui viennent d'être conduits dans le cadre de la 2ème phase de réfection de la rue Joffre.

288 000 euros viennent d'y être engagés, subventionnés à près de 40%.

La chaussée a été rétrécie et des îlots centraux ont été installés afin d'inciter les automobilistes à ralentir.

Les trottoirs ont été refaits à neuf en incorporant des pavés devant chaque entrée d'habitation.

Un gros travail d'embellissement a été fait devant l'Ossuaire, faisant ressortir comme il se doit l'entrée au monument dédié aux soldats morts pour la patrie.

Ce chantier terminé, un nouveau est déjà engagé pour réhabiliter entièrement la rue des Lilas à hauteur de 1 000 000 euros ! Bien subventionnés après bien des efforts.

### Marquages sur chaussée

La Commune réalise actuellement son SIG (Système d'Information Géographique). Cet outil cartographie la totalité de nos réseaux pour les numériser.

Il est donc indispensable de disposer d'un inventaire complet de ceux-ci et, pour ce faire, l'entreprise « RESO-DETECT », chargée de cette prestation, établit des marquages sur les trottoirs et chaussées. Un levé topographique sera ensuite réalisé.

Cette démarche est nécessaire pour répondre réglementairement à la précision aujourd'hui demandée par les différents intervenants sur nos réseaux.

Avec une double contrainte :

- mise en place de l'outil réseaux électriques pour 2017

- et mise en place des réseaux eau et assainissement avant 2020.

Nous serons dans les temps ! Coût de cette opération sur deux ans : environ 60 000 euros.



## Un point sur la montée en débit

**Projet très attendu, en témoigne la salle comble lors de la réunion publique du 16 Mars 2015 au Foyer Municipal, les travaux visant à offrir le haut-débit aux habitants de la commune sont en cours dans la commune.**

En effet, la société CAPECOM travaille activement depuis la moitié du mois d'Avril à installer l'infrastructure nécessaire à la montée en débit. Durant plusieurs semaines, différentes tranchées ont été faites dans lesquelles la fibre et les différents câbles ont été passés.

3 bases en béton ont ensuite été coulées afin d'accueillir les différentes installations.

Chose faite depuis le 16 Juin avec la pose des 3 armoires.

C'est désormais sur une nouvelle étape sur laquelle la société travaille activement : Le raccordement des NRA à la fibre et l'installation de tous les modules électroniques. Cette étape durera encore quelques semaines avant que le matériel ne soit mis sous tension et soit ouvert à la commercialisation. Les premières migrations d'abonnés sont prévues pour la fin de l'année 2015.

Pour rappel, la solution choisie est la solution vDSL2 (via prise téléphonique) avec des débits théoriques allant de 14 Mégas minimum à 50 Mégas maximum (contre 0.5 à 2 Mégas actuellement).

Cette solution permettra, à la majorité des Lexéens, de profiter d'une vraie connexion haut débit et d'un abonnement triple play (TV HD, Internet Haut Débit et téléphonie).

Une nouvelle réunion publique en présence des opérateurs sera organisée quelques jours avant la mise en service de l'infrastructure. Elle aura pour but d'expliquer la démarche à suivre pour bénéficier d'une amélioration du débit dans votre foyer.

Vous pouvez suivre en temps réel l'évolution des travaux sur le site Lexy.fr



## Un Lexéen primé au concours Lépine

Au mois de Mai, Alexandre Bereczky, habitant de la commune, a reçu deux distinctions au concours Lépine. Son invention, « un porte-gant » latex a reçu une médaille d'or et un prix décerné par le ministère de la santé. Sa création maison, qui permet d'enfiler simplement des gants en latex par un mécanisme astucieux, pourrait intéresser de nombreux secteurs dont la médecine et la police judiciaire, permettant d'éviter ainsi de nombreuses contaminations liées à la manipulation de ceux-ci. Félicitations à M. Bereczky pour son invention et ses distinctions à ce concours prestigieux.

## Cadre de vie

### Fleurissement d'été

Après les couleurs du printemps, voilà le moment de s'affairer pour les employés communaux épaulés par nos partenaires paysagistes, pour préparer l'embellissement de notre ville pour la saison estivale.

Redonner de la fraîcheur, nettoyer, entretenir les massifs fleuris, tondre et débroussailler les espaces verts seront leurs principales missions durant ces quelques mois d'été.

Pour faire dans la continuité dans la

stratégie du label de notre ville, il nous faut respecter les différents critères concernant l'environnement, la propreté, le développement durable, la biodiversité mais également satisfaire le cadre de vie des Lexéennes et Lexéens.

Aujourd'hui, le fleurissement ne représente que 40% de ces critères. La stratégie est de favoriser la plantation d'arbustes, vivaces, graminées peu demandeurs en consommation d'eau, augmenter les actions de paillage pour retenir l'humidité dans les sols et de diminuer les fleurs annuelles. Ces actions nous permettant de réduire l'arrosage

et l'entretien des massifs. Des bordures seront posées autour des massifs en pleine terre afin de faciliter la tonte périphérique de ceux-ci. La création de nouveaux massifs dans différents secteurs (entrées ville, ossuaire, parking nouveau cimetière, école J. Macé, salle des sports) va apporter un cachet supplémentaire à l'embellissement général. Toutes ces actions sont complémentaires à l'éclosion économique communale que nous sommes en train de connaître afin d'apporter une satisfaction et un cadre de vie digne de la volonté de l'équipe municipale.



### LEXY doit rester une ville propre !

Depuis un certain temps, nombre de résidents de notre commune se plaignent de constater une dérive très importante concernant les déjections canines dans différents secteurs de la ville.

Posséder un chien est un droit, mais son propriétaire a aussi des devoirs, à commencer par celui du ramassage. Si,

n'en déplaise à certains, les chiens font partie du paysage urbain. Une politique environnementale et un réflexe citoyen de la part de chacun et chacune devraient permettre de ne plus rencontrer ce genre de désagrément.

Nous voulons que les «crottoirs» redeviennent des trottoirs. Afin de sensibiliser les propriétaires de ces animaux, la municipalité, par un programme pluriannuel, procède à la pose de bornes de propreté équipées à la fois de distributeurs de sachets et de

collecteur dans différents secteurs de la commune. Des sachets sont également disponibles en mairie.

Six premières bornes ont été disposées: rue général Bigeard, rue A. Fournier, parking du foyer municipal, croisée des chemins école maternelle et parc municipal, rue du Cdt Spicq, parking centre ville. Quatre bornes supplémentaires sont en cours d'installation afin de couvrir un peu plus le périmètre de la commune.

*C'est mieux d'avoir la main dans le sac qu'un pied dans le besoin.*



## Une première année de T.A.P.

**Une année scolaire arrive bientôt à son terme, rythmée par cinq matinées d'école obligatoires imposées par la réforme scolaire. La commune a proposé gratuitement le Temps d'Activité Périscolaire. L'adaptation et l'imagination ont accompagné les élèves de l'Ecole Maternelle et Elémentaire, leurs familles et leurs animateurs et animatrices.**

En moyenne, 110 élèves du CP au CM2, et 80 élèves de la Petite à la Grande Section, se sont investis dans les projets aux thématiques variées.

Les familles et leurs enfants, les animateurs et animatrices et leur directrice ont appris à se connaître et ont pris leurs repères. Un certain temps d'adaptation, de la patience et de la compréhension, nous ont permis de nous adapter à notre nouvel emploi du temps et d'apprendre à se faire confiance. Ainsi, l'investissement de chaque enfant s'est amélioré.

Pour le TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) 2015/2016, les remarques et attentes émises par les bilans distribués aux familles seront prises en compte.

La commune de Lexy s'engage à établir et à vivre le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) sur une période de trois ans. Celui-ci est disponible sur le site de la commune. Ce projet explique l'organisation du Pôle Enfance Jeunesse de Lexy.

A partir de la rentrée, suite à la demande de vos élus, de la directrice du pôle enfance et à l'accord de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), les TAP seront regroupés en un seul et même endroit : le Centre Jean Moulin.

Dès Septembre 2015, les journées TAP seront permutées, le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 pour les élèves de l'école élémentaire et le mardi après-midi de 13h20 à 16h20 pour les élèves de l'école maternelle.

Pendant les huit semaines de vacances estivales, la commune propose un Centre de Loisirs, accueillant tous les enfants de 4 à 11 ans. **N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la directrice, Delphine ABDELOUHAB, [centredeloisirs@mairielexy.fr](mailto:centredeloisirs@mairielexy.fr)**

## Le camion des mots

Le groupe EXPRESS-ROULARTA en relation avec la MAIF propose aux écoles et collèges (du CE2 à la 3ème) de produire avec leurs élèves une prestation filmée de 3 minutes maximum : type saynètes ou petites pièces de théâtre. Ces prestations / spectacles travaillés et mis en place grâce aux enseignants volontaires étant filmés dans un studio mobile appelé le « Camion des mots ». Le mardi 13/01/2015, les élèves de trois classes de l'école Jean Macé se sont produits devant les caméras. Les enseignants volontaires étaient : Mr LECOMTE (Classe de CM2), Mme MATTIOLI (Classes de CM1 - CM2) et Mme BAUDY (Classe de CE2). Les élèves de CM2 et CM1 avaient choisi comme thème : « Les héros des temps modernes » La classe de CE2 : « L'art de la conjugaison » Enseignants et élèves « costumés » ont tous été ravis de participer à cette expérience.

**Les personnes désirant voir cette production pourront aller sur internet : [www.camiondesmots.fr](http://www.camiondesmots.fr) (Recherche en tapant « Lexy »)**



## Chantier loisirs jeunes caf lexy

**Le FJEP a proposé un chantier CAF LOISIRS à ses membres à partir de 11 ans. Durant ce chantier, les jeunes ont renoué la clôture entourant l'école primaire Jean Moulin, ainsi que les plots empêchant le stationnement et les portes du cimetière afin d'embellir leur commune.**

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un chantier LOISIRS JEUNES proposé par la CAF de MEURTHE ET MOSELLE qui apporte son soutien aux projets citoyens construits par et pour les jeunes en partenariat des associations ou communes en échange de tâches d'intérêt collectif. Le principe de projets concernés est qu'il s'agit de projets collectifs tant dans la partie tâches réalisées que dans la partie loisirs offerts, les mêmes jeunes doivent participer aux 2 temps. Une quelconque rémunération ne peut être envisagée. C'est, avant tout, l'investissement des jeunes dans le projet qui est considéré et non la tâche réalisée...

### Des travaux tels que :

Travaux d'entretien divers, de biens collectifs communaux ou associatifs. Travaux d'embellissement, de rénovation de patrimoine local, d'un événement local, prise en charge d'animations en direction d'autres publics...

### La contrepartie loisirs :

Les loisirs organisés collectivement en échange des tâches peuvent être très divers

et fonction des demandes et des besoins des jeunes, pour les jeunes de LEXY, c'est un séjour à Disneyland qui est prévu, l'occasion de sortir de la commune et découvrir les attractions du parc de loisirs.

Le financement de la CAF intervient à hauteur de 40% du montant du projet. Les jeunes sont bien sûr encadrés dans la partie chantier et loisirs par CHRISTOPHE BURGAIN, responsable du FJEP, sur ce projet réfléchi ensemble et à la demande des jeunes. La mise en place de ce projet s'est faite au sein du FJEP, qui est l'association qui administre le foyer des jeunes de Lexy. Le Foyer est ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans, chaque mercredi et samedi de 13h à 19h et chaque jour de vacances aux mêmes horaires. Les jeunes peuvent pratiquer diverses activités telles que le wargame, l'airsoft, des sorties et participer à des soirées, toujours sous l'encadrement de Christophe BURGAIN. L'inscription est de 17 € l'année et permet aux jeunes de s'épanouir dans un endroit ludique et sympathique. Le Foyer est situé au-dessus de la salle des fêtes, rue Foch.



## Plan National Canicule Recensement des personnes vulnérables

Depuis 2004, il appartient aux maires de recenser les personnes vulnérables, c'est-à-dire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile.

Il est nécessaire de mettre régulièrement à jour le registre communal. C'est pourquoi les personnes de LEXY qui le souhaitent peuvent s'inscrire en Mairie (Tél. 03.82.23.31.09) pour figurer sur ce fichier utilisé en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

## Population

La population totale lexéenne s'élève désormais au 1er Janvier 2015 à 3 329 habitants (pour mémoire 2 905 en 2010).

Nous vous informons qu'en 2016, LEXY sera soumise au recensement de la population. La collecte se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires du recensement par internet.

Nous en reparlerons plus largement dans nos futures éditions.

## Noces

Les personnes désirant célébrer leurs noces d'or ou diamant en 2016 peuvent s'inscrire en mairie

## Protection animale

Des chats libres (anciennement appelés sauvages) en piteux état ont été signalés dans Lexy.

«nul n'étant sensé ignorer la loi» : nous rappelons aux Lexéens que tout fait de maltraitance peut être sévèrement puni : jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 7500 euros d'amende. Des faits censés être de cette nature ont été signalés à la gendarmerie locale.

Afin de faire cesser la prolifération des chats libres, la mairie fait procéder régulièrement à la stérilisation de ces chats grâce à la convention passée avec l'ALDPA Fourrière / Refuge. Une fois stérilisés, ces chats sont remis sur site comme le prévoit la loi de la République.

## Autocollant « Stop Pub »

La Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (CCAL) a lancé un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) en 2014 et s'engage à réduire la quantité de déchets ménagers et assimilés de 7 % par habitant en 5 ans, conformément aux objectifs réglementaires nationaux.

Chaque foyer reçoit en moyenne 31 kg de courriers non adressés par an dans sa boîte aux lettres.

Si vous faites partie des personnes ne souhaitant plus recevoir ces publicités non adressées, vous pouvez le signifier sur votre boîte aux lettres en apposant un autocollant « stop pub ». Cet autocollant a été joint à votre bulletin municipal. Il est également disponible gratuitement à la CCAL et dans toutes les mairies du territoire de la Communauté de Communes. Sa présence ne vous empêchera pas de recevoir les publications de vos collectivités locales. Plus d'informations sur cette initiative sur Lexy.fr

## Sécurité des personnes

Afin de pouvoir très rapidement secourir toute personne en grave danger, vos élus viennent de passer commande pour un coût proche de 10 000 euros de quatre premiers défibrillateurs qui seront installés à la salle des sports, aux terrains de football, au Foyer Municipal et à la mairie en extérieur.

Une formation sera assurée par l'installateur pour toutes les personnes gravitant dans ces environnements. Cette acquisition relève de notre volonté constante de se doter d'outils sécurisants tels que ceux-là pour mieux protéger les Lexéens de certaines circonstances de la vie...



## Vie associative



### Hand-ball P2H : les filles en Prénationale

Leur entraîneur, Samia Aouragh a tenu son pari de début de saison d'atteindre les deux premières places de leur poule. Même si le début de championnat était plus fébrile au niveau collectif, l'équipe a été renforcée lors de l'intersaison, permettant treize victoires, dont sept consécutives lors des dernières rencontres, avant la consécration ; une double victoire leur offrant à la fois le titre de championnes d'Excellence et la montée en Prénationale.



### Carnaval

Plus d'une centaine d'enfants étaient au rendez-vous du Carnaval organisé par le comité des fêtes de Lexy ce dimanche 8 Mars 2015.

Durant toute l'après-midi, en présence de DJ Cocktail, les enfants se sont amusés sur la piste de danse grâce à l'animation musicale, mais aussi grâce aux nombreuses animations proposées par le comité des fêtes.

Un concours du plus beau déguisement a clôturé cette belle journée ensoleillée pour la joie des enfants mais aussi des parents.



### Une rose un espoir

La municipalité solidaire de l'initiative des motards du secteur du pays-haut lors du weekend "une rose un espoir" des 25 et 26 avril dédié à la récolte de dons au profit de la ligue contre le cancer a fait l'acquisition d'une centaine de roses qui ont été offertes pour leur plus grand plaisir aux résidents de la maison de retraite des Mirabelliers de notre commune.

« Une rose un espoir » est une association fondée et gérée par des motards bénévoles au grand cœur.

Toujours organisée lors du dernier week-end du mois d'Avril, les motards et leurs passagers sillonnent les routes et différentes communes, afin de proposer aux habitants une rose en échange d'un don de minimum 2€ par rose, au profit de la lutte contre le cancer.



## HAPPY LEXY

Après avoir vu plusieurs vidéos du phénomène mondial, un jeune lexéen, Florian Baraldo, a proposé à la municipalité de relever le défi en tournant un clip nommé HAPPY LEXY.

L'idée est toute simple, partager la bonne humeur et transmettre la joie au sein de notre commune, tout en regroupant plusieurs générations, autour de leurs activités via leurs associations respectives, tant sportives, que culturelles.



Ce projet inter-associatif a été validé début octobre 2014 et va permettre de rejoindre le phénomène mondial. Après présentations et concertations avec chacune des associations lexéennes, les tournages ont eu lieu en novembre, décembre 2014 et ont été achevés en janvier 2015.

Pour donner quelques chiffres : 15 associations, plus de 400 personnes, âgées de 1 à 90 ans ont participé aux tournages. Projet mené en collaboration avec les responsables respectivement en charge de la vie associative, des sports et de la communication. La mise en ligne du clip a eu lieu le 14 Février 2015 sur la plateforme YOU TUBE et totalise près de 5000 vues à ce jour.

## Agenda des manifestations

**Lundi 13 Juillet – 18h00**

Fête nationale

**Vendredi 28 Août - 17h00 (Mairie)**

Commémoration de la bataille de Lexy

**Dimanche 6 septembre – 9h00**

(Foyer municipal)

Marche des braves et du souvenir

**Samedi 12, dimanche 13 et lundi 14**

**Septembre** : Fête patronale (fête foraine, retraite aux flambeaux, concerts, feu d'artifice, lâcher de ballons....)

**Samedi 3 et dimanche 4 Octobre**

(Garage Citroen) : Salon du mariage

**Samedi 14 et dimanche 15 Novembre**

(salle des sports) : Salon Euro-BD

**Dimanche 22 Novembre - 15h00**

(Eglise) : Concert de la Ste Cécile

*Retrouvez tout le programme des manifestations sur le site [lexy.fr](http://lexy.fr)*

**La commune de Lexy vous souhaite de bonnes vacances**